

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1948, tome 46, p. 134-137

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

# NOUVELLES

## EPHEMERIDES

### CONTACTS BIENFAISANTS

Il y a quelques semaines déjà, instituteurs et institutrices du Valais romand tenaient leurs assises annuelles, respectivement à Sion et à Leytron. Ce fut une occasion pour deux de nos confrères que chacun des groupements pédagogiques avait obligeamment invités, MM. les Chanoines Viatte et Dayer, d'entretenir le personnel enseignant, l'un de « Ramuz à l'école », l'autre des « Responsabilités de l'école dans le monde contemporain ». Ces conférences ont obtenu le meilleur succès et les chroniques de la presse en ont relevé tour à tour la distinction intellectuelle et la profondeur savoureuse de la pensée.

### UN BONJOUR FURTIF...

C'est celui d'un Père Assomptionniste de Paris, à qui nos jeunes confrères étudiants dans la capitale française avaient vanté les charmes merveilleux de la cité d'Agaune et qui, traversant St-Maurice dans un train qui n'y faisait point halte, rédigea un message « volant » à l'adresse de l'Abbaye. Il revêtit son texte d'un emballage cartonné, l'enrubanna de rouge et le lança sur la route cantonale au pont du Mauvoisin. Un automobiliste, M. Rey, antiquaire à Sion, fut assez heureux pour remarquer et ramasser cet insolite et délicat objet qui gisait sur le macadam... et assez aimable pour le remettre aussitôt à Son Exc. Mgr Haller. Voici d'ailleurs le texte de ce charmant billet :

*A Messieurs les Chanoines de St-Maurice,*

*Salut, paix et bénédiction, de la part des Pères Assomptionnistes de l'Avenue Bosquet, Paris, qui se font un honneur et une joie d'offrir l'hospitalité à Messieurs Rappaz et Theurillat. Si tous les habitants de St-Maurice ont autant d'amabilité que leurs confrères, l'Abbaye doit être un ciel sur la terre...*

*Ce message vous est envoyé par la portière du Simplon-Express, aujourd'hui 26 avril 1948, en la fête augustiniennne de Notre-Dame du Bon Conseil, par un pèlerin de Rome qui portera votre fraternel souvenir aux Sanctuaires de la Ville Eternelle.*

*P. Polyeucte GUISSARD,  
10, Avenue Bosquet, Paris 7<sup>e</sup>*

Merci à ce cher Père de son exquise courtoisie confraternelle. Nous le félicitons de son esprit si industriel et nous espérons qu'à son retour de Rome il choisira un train qui stoppe à St-Maurice et lui permette de contempler moins rapidement les beautés dont on l'a entretenu...

## NOS ANCIENS

### A PORT-VICTORIA

Nous avons appris que le diocèse des Seychelles, confié à l'Ordre des Capucins de la Province de Suisse, a fêté, le 8 décembre de l'année dernière, le dixième anniversaire de l'épiscopat de S. Exc. Mgr **Olivier Maradan**. A cette occasion, de grandes fêtes liturgiques se déroulèrent en la cathédrale de Port-Victoria.

Nous félicitons respectueusement Son Excellence et l'assurons de notre meilleur souvenir, demandant au bon Dieu que soit toujours plus rayonnant le ministère de nos compatriotes dans ces îles si fortunées de l'Océan Indien.

### NOMINATIONS

#### DANS LE CLERGE

M. le Chanoine **Marcel Giroud**, jusqu'ici vicaire à Orsières, a été désigné comme curé de Liddes où il succède au regretté Chanoine Lamon. Son installation coïncida avec la St-Georges, fête patronale de la paroisse.

Son Exc. Mgr de Streng, R<sup>me</sup> Evêque de Bâle, a nommé M. l'abbé **Camille Chèvre** curé de Damphreux-Lugnez, dont il était déjà depuis un certain temps l'administrateur. Ce choix a été ratifié à l'unanimité par l'assemblée paroissiale.

#### DANS LES GOUVERNEMENTS CANTONAUX

Le Conseil d'Etat du Valais s'est désigné un vice-président pour une nouvelle période d'administration, en la personne de M. **Marcel Gard**, chef du département des Finances.

Aux récentes votations cantonales de Schwyz, nous relevons les noms de MM. **Auguste Betschart** et **Vital Schwander**, réélus conseillers d'Etat.

#### DANS LA MAGISTRATURE JUDICIAIRE

Le Grand Conseil valaisan vient d'élire M. **Albert Delaioye**, de Chamoson, président du Tribunal cantonal.

M. **Edouard Bagnoud**, avocat et notaire à Sierre, a été appelé aux fonctions de juge suppléant près le Tribunal de Sierre. Il y remplace M<sup>e</sup> André Germanier, élu récemment au Tribunal cantonal.

### MARIAGES

Le 27 avril, M. **Jakob Hungerbühler**, de Müllheim (Thurgovie), a épousé Mademoiselle Marie Fraefel, de Bottisshofen (Thurgovie).

Le 29 avril, à Salvan, M. **Kurt Mathier**, de Salgesch, a épousé Mademoiselle Berthe Moret, de Salvan.

Le 5 mai, à Leytron, M. **Jean-Pierre Fasnacht**, de Vevy, a épousé Mademoiselle Marie-Thérèse Maye, de Leytron.

Le 15 mai, M. **Baptiste Premoselli**, de Riddes, a épousé Mademoiselle Simone Meizoz, du même village.

Le 16 mai, M. **Roland Baertschi**, de St-Maurice, a épousé Mademoiselle Simone Schultze, de Zurich.

Le 20 mai, M. **Hans Wörndli**, d'Ennetbaden (Argovie), épousera Mademoiselle Paula Luggen, de Thermen (Valais). C'est au sanctuaire zurichois de Egg qu'ils recevront la bénédiction nuptiale.

Nous adressons nos vifs compliments à ces nouveaux conjoints et nous demandons à la Vierge Marie, dont l'intercession se fait particulièrement généreuse en ce mois qui lui est consacré, de combler ces foyers naissants de faveurs insignes.

### DISTINCTION

L'intérêt et la valeur sociale du livre « Essai sur l'esprit du Berbère marocain » du Rd P. **Ange Koller**, O.F.M., n'ont pas échappé à l'Académie des Sciences Coloniales de Paris qui vient de décerner à l'auteur le prix « Maréchal Lyautey ». Cette distinction est des plus flatteuses. Nous en félicitons chaudement l'heureux destinataire qui a la joie de constater combien sont appréciés son talent et ajouterions-nous, son cœur apostolique.

### POUR UN AVENIR MEILLEUR

Parmi les membres de la délégation suisse présente au récent congrès de « l'Europe unie » à La Haye, nous relevons le nom de M<sup>e</sup> **Victor Dupuis**, avocat à Martigny-Ville, qui s'intéresse si noblement à la cause du fédéralisme européen et qui s'en fait volontiers l'ardent protagoniste chez nous.

### EXAMENS

#### **Université de Genève :**

Final de médecine dentaire : M. **Jacques Deprez**, d'Aigle.

II<sup>e</sup> propé de médecine : MM. **Jean Delaloye**, de Chamossion, et **Antoine Pitteloud**, de Sion.

#### **Université de Lausanne :**

Licence H. E. C. : M. **Georges Kaestli**, de Monthey.

## **Polytechnicum de Zurich :**

Final de pharmacie : M. **Hans Wörndli**, d'Ennetbaden.

Diplôme d'ing.-géom. : M. **Georges Rey-Bellet**, de Saint-Maurice.

Diplôme d'ing.-forestier : M. **Roger Cardis**, de Sion.

Diplôme d'ing.-chimiste : MM. **Jean-Louis Comte**, de Bel-lelay, et **Ephyse Lorétan**, de Loèche-les-Bains.

II<sup>e</sup> propé de chimie : M. **Gustave Brunner**, d'Eischoll.

En outre, nous apprenons que MM. **Claude Chappaz**, **Joseph Kuhn**, **Jean-Charles Paccolat** et **Pierre Veuthey**, de Martigny, ont réussi leur examen professionnel d'avocat devant la Commission cantonale désignée à cet effet et sont ainsi autorisés à pratiquer l'art du barreau dans notre pays.

Nos vifs compliments !

## **PLAISIR DE LIRE**

Sous le pseudonyme « Papillon philosophe », un de nos Anciens, M. **François Remy**, de Bulle, publie aux éditions de l'Œuvre St-Augustin une délicieuse plaquette : « D'une fleur... à l'autre ». C'est une gerbe de dessins et de poèmes où est évoquée la prière de quelques-uns de nos frères inférieurs, les animaux. De la fournaise où les inspirait l'Esprit de Dieu, les trois jeunes gens enjoignent aux bêtes de louer le Seigneur. M. Remy essaye de découvrir ce langage. Il l'ouïra dans la délicatesse d'une nature transfigurée et quelque peu féerique mais inséparable de l'homme qui, malgré tout, en est le roi. Aussi, ses paroles recèlent-elles parfois une morale dont cette royauté peut tirer le meilleur profit... d'autant qu'elle est légère et gracieuse comme le mètre ailé qui l'enrobe. Fluidité, tendresse ingénue, rythmes caressants, dessins candides comme ceux des enfants, tout concourt à donner à cet opuscule l'allégresse diaprée d'un papillon et la sagacité habilement dissimulée d'un philosophe.

## **RECOMPENSE ENCOURAGEANTE**

Dans sa séance du 30 avril, le Conseil d'Etat de Fribourg a délivré à M. **Louis Elgass**, d'Estavayer-le-Lac, élève du Cours préparatoire commercial, un diplôme d'honneur et une médaille de sauvetage « pour un acte de courage et de dévouement accompli le 27 juillet 1947 ».

A notre tour, nous l'en complimentons bien cordialement.

G. R.